

La laïcité et le défi de construire des relations justes



Denise Couture,
vice-doyenne
de la faculté de théologie
et de sciences des religions
de l'Université de Montréal

Une polarisation

Le premier point que je désire aborder concerne la polarisation des positions dont nous faisons actuellement l'expérience dans le débat sur les signes religieux et qui atteint une intensité rarement égalée dans le contexte québécois. Elle s'exprime par la division de la population québécoise en deux, confirmée par un sondage qui indique que 45 % de la population est pour ou plutôt pour et 45 %, contre ou plutôt contre, selon le sondage de la firme Léger publié le 7 décembre 2013.

Le phénomène de polarisation que je veux souligner consiste surtout dans un choc entre deux visions du monde, entre deux formes de désirs intenses, qui conservent chacune une part d'insaisissable. Que les émotions, les affects, dominent le débat, cela a des conséquences. Il ne suffit plus d'apporter de nouveaux arguments, ce qui alimente la polarisation, mais il faut penser aussi les conditions de la discussion. Permettez-moi de l'illustrer à partir d'une anecdote personnelle et révélatrice. Au début de la controverse, en septembre 2013, une animatrice bien connue dans les médias, à qui je vouais une admiration, a pris une position claire et ferme avec laquelle je me trouvais en profond désaccord. Ce jour-là, j'en ai été affectée (mal de ventre) et déçue. Je ne pouvais pas comprendre comment elle en était arrivée là. Le phénomène de la polarisation consiste précisément en cela: *nous ne nous comprenons plus mutuellement!* Un écart se creuse, un gouffre se construit entre nous, entre amies, entre collègues, entre complices de longue date, d'une manière inattendue.

Un indiscernable des positions et des désirs excède la discussion.

Ce type de polarisation réduit l'espace de questionnement dont nous aurions besoin pour penser une question complexe. Elle provoque une simplification des enjeux compliqués. On ne perçoit plus que le problème est composé de divers éléments contradictoires entre eux. On voit plutôt circuler des opinions sûres d'elles-mêmes, transparentes, qui ne réussissent plus à construire des ponts entre elles ou qui s'opposent hostilement. Comment intervenir dans ce débat de manière à réduire ou à briser la polarisation? Voilà ma première question. Je la garde ouverte. À mon avis, les conditions ne sont pas réunies actuellement pour penser la complexité de la clause qui exigerait l'interdiction du port du foulard par les femmes musulmanes.

Un sophisme

J'entends par sophisme un raisonnement qui donne toute apparence de vérité alors qu'au contraire, il nous plonge dans l'erreur. À mon avis, le débat québécois actuel sur la laïcité se trouve dominé par un sophisme, celui d'une corrélation entre la laïcité et la protection de l'égalité des femmes et des hommes. Cette connexion ne s'avère pas fondée historiquement. Par exemple, comme on le sait, les patriotes québécois laïcistes n'avaient aucunement l'intention de promouvoir l'émancipation des femmes; et les laïcistes de France ont retardé longtemps le droit de vote des Françaises pour la raison qu'ils n'avaient pas confiance en l'autonomie de leur jugement.

La rédaction de *Reli-femmes* a choisi de consacrer les dossiers des trois numéros de cette année à la question de la laïcité. Ce choix fut effectué avant le dépôt, par le gouvernement minoritaire du Parti québécois, des projets de Charte des valeurs québécoises et du projet de loi 60. Les artisanes du bulletin n'avaient probablement pas imaginé à quel point le débat sur la laïcité au Québec, enclenché par ces deux textes gouvernementaux, serait intense, passionné et houleux.

En réalité, un solide consensus s'établit sur la neutralité de l'État en matière de religion et sur la séparation entre l'État et la religion. Le désaccord porte en fait sur l'article qui interdirait le port de signes ostentatoires religieux dans la fonction publique et parapublique et le débat médiatique se concentre sur le port du voile par les musulmanes. On m'a demandé un texte sur la laïcité, les défis du vivre-ensemble et la création de relations justes.

Mais surtout, laïcité et défense des droits des femmes apparaissent, dans le présent, comme deux logiques indépendantes l'une de l'autre à tel point que, le plus souvent, la laïcité fonctionne aujourd'hui comme une puissante force de légitimation de la subordination des femmes. Surprenant? Pas tant que cela si on considère que dans les États laïques d'aujourd'hui, nous sommes devenues habituées¹ à l'idée qu'il est acceptable que l'on ne protège pas les droits des femmes ou des personnes homosexuelles à l'intérieur des religions. On pense que ces personnes n'ont qu'à sortir des religions pour être libres. Et remarquons que c'est le seul domaine de la vie dont on dit que les femmes n'ont qu'à en sortir pour pouvoir revendiquer leurs droits. Des féministes qui luttent à l'intérieur des religions remettent en question cette évidence sur la base de deux arguments principaux: d'abord, par une relecture interne des traditions religieuses; ensuite, par une critique de l'acceptabilité sociale des discriminations opérées par les religions.

Permettez-moi d'insister sur cette idée et prenons un exemple. Aux États-Unis, l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours (les mormons) refusait de reconnaître le même statut aux Noirs qu'aux Blancs. Une contestation interne de l'Église a été solidement appuyée par le mouvement social de défense des droits civiques et l'Église a modifié sa position². Un tel appui venant de l'extérieur ne se produit pas, cependant, en ce qui concerne la discrimination des femmes et des personnes homosexuelles ni chez les mormons ni dans les autres religions. En ce qui concerne la religion majoritaire au Québec, on peut poser la

question suivante: le Vatican pourrait-il discriminer ouvertement les Noirs? Probablement pas. Cela montre que si des instances religieuses peuvent continuer de subordonner les femmes et les personnes homosexuelles, c'est qu'une acceptabilité sociale le permet. Un régime de laïcité n'y change rien.

Une illusion d'optique

À mon avis, dans le débat québécois actuel sur la laïcité, nous sommes victimes d'une immense illusion d'optique qui consiste en ceci: alors que les minorités religieuses (et leurs menaces aux droits des femmes) sont sous les feux de la rampe, on ne veut évoquer ce dont tout le monde est conscient à propos de la religion majoritaire, le catholicisme romain, qui s'en tire beaucoup trop bien, échappant aux critiques qui devraient fuser de toute part, avec sa politique bien implantée de discrimination envers les femmes et les personnes homosexuelles.

Pour corriger cette illusion d'optique, je propose de détourner les projecteurs des minorités religieuses (et je crois que c'est ainsi que l'on peut le mieux construire des relations justes) et poser la question en ce qui concerne la justice relationnelle: qu'en est-il de la religion majoritaire au Québec?

La religion majoritaire au Québec et l'égalité entre les femmes et les hommes

Depuis une quarantaine d'années, sous l'influence du Vatican, l'Église catholique du Québec a développé un discours anti-femmes qui possède trois caractéristiques.

Il est antiféministe, soutenant le rôle de subordination des femmes. Il est fondamentaliste, énonçant une vision de la femme qu'il dit immuable, voulue par Dieu, pour toutes les époques et pour toutes les cultures. Enfin, il est puissant: le Vatican siège aux Nations Unies à titre d'État observateur où il fait valoir ses points de vue de manière combative.

Dans cette perspective, comment un modèle de laïcité pourrait-il favoriser la création de relations justes? L'État québécois ne pourrait-il pas adopter des mesures qui énoncent clairement que l'État cesse de favoriser une Église ou une religion qui discrimine des catégories de personnes, sachant que dans la situation actuelle il s'agit des femmes et des personnes homosexuelles?

Dans le débat québécois sur la laïcité, le regard porté sur les religions minoritaires détourne du problème réel en ce qui concerne la protection de l'égalité des femmes et des hommes. Ce regard «sur l'autre» fonctionne comme un oubli d'une propre difficulté immense, celle de ne pas pouvoir venir à bout d'une situation où les femmes et les personnes homosexuelles demeurent discriminées dans la religion majoritaire. C'est pourtant bien l'acceptation de cette évidence qu'il est urgent de briser. Il reste à espérer qu'un débat sur la laïcité nous amène à cesser de tolérer la discrimination sexiste et homosexuelle dans cette Église, ce qui, certes, exige un changement profond du regard...

1. Dans ce texte, le féminin grammatical inclut le masculin.
2. Je remercie Johanne Philipps qui a porté ce fait à mon attention. Ses travaux m'ont appris à poser la question de la laïcité autrement.